



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E113185

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2023

ÉDITÉ LE 12/10/2022

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/12/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 4 000

Raison sociale : ASSISTANCE DEPANNAGE PLOMBERIE CHAUFFAGE RENOV'

Sigle : ADPC RENOV  
71 RUE ALBERT VANDERHAEGHEN  
59320 HAUBOURDIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Téléphone : 03 20 88 20 88

Fax :

Portable : 06 14 54 73 90

Siret : 501 495 683 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0052235/B

Site Internet : /adpcrenov.com/

E-mail : admin@adpc59.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 158602130001

Responsabilité légale :

SALKIKI ALI GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 158602130001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Menusier,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	27/10/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/10/2021
o Ventilation mécanique	27/10/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/10/2021
o Fenêtres de toit	27/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/10/2021
o Isolation des combles perdus	27/10/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLÉMENCEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.